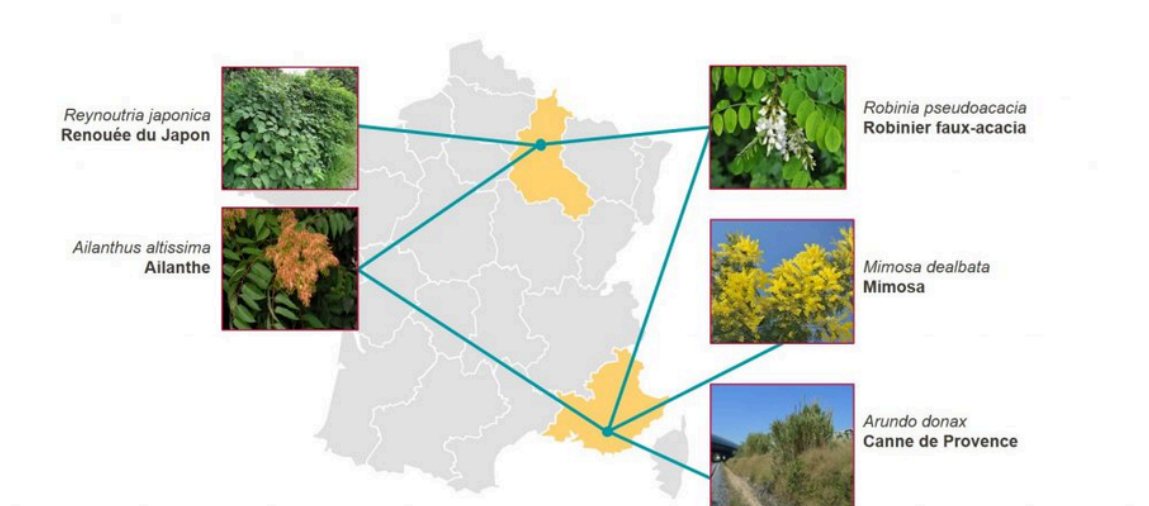




REEVES

Recherche sur les Espèces Exotiques Végétales Envahissantes



Répartition géographique des EEVE traitées par le programme REEVES

CARTE D'IDENTITÉ

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Grand Est : Ardennes et Marne

Sud (PACA) : Var et Vaucluse

ENJEUX D'ADAPTATION VISÉS VIS À VIS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lutter contre les espèces exotiques végétales envahissantes (EEVE) le long des infrastructures de transport et au sein des milieux naturels

LES OBJECTIFS DU PROJET :

- mettre au point des solutions de gestion des plantes exotiques envahissantes en se basant sur la concurrence entre espèces végétales avec des plantes indigènes ;
- comprendre les interactions entre espèces et la façon dont certaines limitent l'accès des autres aux ressources (eau, nutriments, lumière...) ;
- développer une gestion des infrastructures plus efficace ;
- définir une méthodologie adaptée pour la restauration pérenne des milieux.

PORTEURS DU PROJET ET PARTENAIRES ASSOCIÉS

- SNCF Réseau
- Région Sud
- Région Grand Est
- Laboratoire Agronomie et Environnement (Université de Lorraine)
- L'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Écologie marine et continentale (IMBE)
- L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement
- Le CNRS avec le Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC, Université de Lorraine)
- Le Centre d'Écologie Fonctionnelle et Évolutive (CEFE, Montpellier)



QUELS ACCOMPAGNEMENTS PAR LES SERVICES DE L'ÉTAT ?

Financier

Mise en œuvre de la recherche appliquée par des laboratoires universitaires ou instituts publics

Communication, diffusion, porter à connaissance

Valorisation du projet

Diffusion ciblée de l'outil auprès des gestionnaires publics des infrastructures de transports

Stations expérimentales



CONTEXTE ET ENJEUX

6e extinction de masse de la biodiversité : L'introduction des espèces exotiques envahissantes (EEE) est l'un des 5 grands types de pressions qui contribuent à la perte de biodiversité à l'échelle mondiale (aux côtés de l'artificialisation des milieux naturels, du trafic d'espèces et de la surexploitation des ressources naturelles, des pollutions et du changement climatique).

Introduites par l'Homme de façon volontaire ou non, les EEE contribuent à la déstabilisation des écosystèmes, menacent la biodiversité locale et peuvent avoir un impact négatif sur la santé humaine ou les activités économiques.

Les réseaux de transport sont l'un des principaux vecteurs des EEE (transport des espèces). Certaines méthodes de lutte aggravent le problème en ouvrant les milieux, favorisant la propagation des EEE : lutte mécanique ou lutte chimique (herbicides), créant des déséquilibres (perte de biodiversité, pollutions diffuses, ...).

Le règlement européen sur la restauration de la nature : des objectifs progressifs et imposés pour la restauration des milieux naturels d'intérêt européen dégradés (30 % d'ici 2030, 60 % d'ici 2040, 90 % d'ici 2050).

Enjeu : Lutter contre les EEE tout en œuvrant à la bonne santé écologique des écosystèmes.



LES LEVIERS DE RÉUSSITE DU PROJET :

ASPECTS TECHNIQUES ET CONCEPTION DU PROJET

5 ans de recherches appliquées pour une gestion innovante

Plusieurs laboratoires de recherches avec des études *in vitro*, mais aussi des études *in situ* avec des projets sur deux localisations différentes

Solution Fondée sur la Nature : concurrence entre espèces végétales pour une meilleure compréhension des interactions inter-espèces

Gestion plus durable des infrastructures de transports afin de favoriser la biodiversité et l'équilibre écologique local

SUIVI ET RÉPLICABILITÉ DE L'ACTION

Adaptation dans plusieurs territoires et à l'échelle nationale

Déclinaison possible sur les autres infrastructures de transport et sur les milieux naturels

Ce projet vise à proposer une gestion innovante et répliquable pour lutter contre les EEE

La poursuite de ces recherches jusqu'en 2026 permettra de consolider les observations et de maîtriser les processus de restauration

COMMUNICATION ET COOPÉRATION

Prix national du Génie Écologique 2026 - catégorie « Expérimentation et recherche appliquée »

FINANCEURS ET BUDGET :

Budget total : 2,7 millions d'euros

Pour la recherche *in situ* : 238 000 € en région Grand Est et 208 000 € en PACA

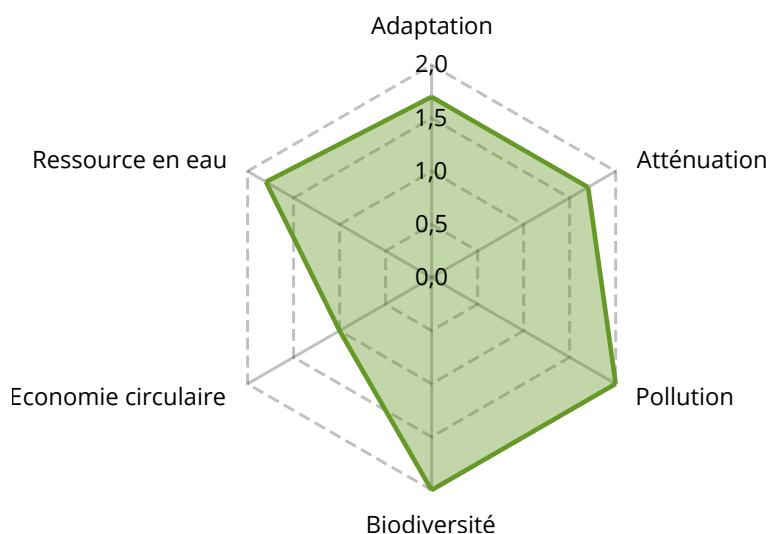
Les financeurs : la région Grand Est pour la phase 1 et 2, la région Sud pour la phase 1



ANALYSE DE LA VERTUOSITÉ DU PROJET SELON LA GRILLE D'ANALYSE :



Photographie : V. Morin – SNCF Réseau



Pour aller plus loin :

- <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/programme-de-recherche-de-sncf-reseau-sur-les-especes-vegetales-envahissantes-reeves/>
- <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/poursuite-des-travaux-de-recherche-du-programme-reeves/>
- <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/deuxieme-phase-du-programme-reeves-fin-des-travaux-et-debut-de-la-recherche/>
- <https://factuel.univ-lorraine.fr/article/limiter-le-developpement-des-especes-invasives-sur-les-talus-ferroviaires-avec-des-especes-autochtones/> <https://invmed.fr/data/RES/>
- <https://ofb.gouv.fr/les-especes-exotiques-envahissantes>